



**Information-consultation sur le PSDIT
Marseille :
Contre-projet des élus FOCom**

CSE DOGSE, Octobre 2021

Préambule:

Les projets sur le PSDIT de Marseille se succèdent depuis 2014, avec une contradiction inégalée tant dans les annonces, que dans les dossiers présentés en CE et CSE, et que devant les décideurs du Groupe pour finir sans résultats !

Les prises de décisions définitives ont été nombreuses et se sont avérées rapidement facultatives !

Marseille, seconde ville de France est la seule à ne pas avoir bénéficié de rénovations en profondeur de l'immobilier et ne bénéficiera pas dans vos prévisions d'un immeuble emblématique pour la Marque Orange, contrairement aux autres métropoles françaises !

Les élus FOCOM proposent un contre-projet :

Lors de la dernière présentation au mois de septembre 2021, les élus FOCOM ont utilisé leur droit à présenter un contre-projet dans le cadre du CSE. Ils ont proposé aux autres OS de participer, sans retours à ce jour.

Les élus et mandatés FOCOM sont partis à la rencontre des salariés impactés afin de construire un socle de discussion avec l'entreprise que nous amèneront au fil de l'eau et qui in fine devra faire l'objet d'une consultation salariés.

1. Le Contexte du projet:

Rappels : l'historique depuis 2014:

- 2014: Présentation du projet « Tous à St Mauront », projet avorté devant le mécontentement des salariés concernés!

- 2017: Présentation du projet Newdelec

 - Déménagement sur la TLM

 - Aménagement et emménagement de la TLM

 - Un site à confiner puis à reconstruire (Vente du site puis prise à bail pour tout ou partie du site)

 - Le site de Saint Mauront pérennisé sur au moins 2 bâtiments, confinement des lignes dans le bat A

- 2020: Retour sur la parole donnée aux salariés de l'AERM de DTSI et UPR sur l'installation à Newdelec

 - Présentation d'un projet similaire à 2014 !

Un contexte identique malgré la décroissance du personnel:

- Avec quelques 240km² de surface Marseille est la plus grande métropole Française
- Avec ses 868 277 habitants c'est la deuxième commune la plus peuplée

- D'après une étude réalisée par FleetLogging fin janvier 2021, Marseille est la ville du monde la plus embouteillée aux heures de pointes !
- Selon les chiffres d'Air Paca, Marseille est la ville la plus polluée de France en matière de particule fine !
- C'est aussi la ville la moins bien desservie en transports en communs, tous modes confondus, la cité phocéenne compte 1.129 kilomètres de lignes, contre 3.886 pour Lyon !
- Marseille est la plus pauvre des six plus grandes villes de France. En 2018, date des dernières données disponibles, le taux de pauvreté s'y élevait à 26 %, c'est autour de 15% à Paris et Lyon ! (INSEE)
- A St Mauront où vivent quelques 2.407 habitants, le taux de *pauvreté* est de 74,7% ! (Observatoire des inégalités 2019). C'est un des quartiers les plus pauvres d'Europe !
- Je ne reviendrai pas sur les agressions et incivilités, les chiffres étant difficilement vérifiables

1 Les enjeux : ambitions et cibles.

Les enjeux du projet selon FOCom:

L'ambition du projet doit être de :

- Permettre l'installation de nouveaux services sur la Ville
- Répondre aux besoins de rénovation des espaces, sans dépenses somptuaires. Les élus FOCom alertent sur la mauvaise gestion des budgets de l'entreprise, au gaspillage pour certains projets, aux devis démentiels !

Ces sommes doivent être mises à profit intelligemment !

- Participer à la politique de RSE du groupe, en limitant les déplacements en véhicules polluants
- Privilégier les petits sites et développer les sites de proximité en relation avec la cartographie des déplacements et des lieux de vie des salariés
- Rapprocher les différentes filiales, des services Orange France. Afin de véritablement créer une synergie dans le groupe
- Création d'une filiale pour la gestion de locaux de Télétravail à destinations d'entreprises tierces, Orange se doit de diversifier ses activités et de rentabiliser son patrimoine immobilier
- Maintien de 2 lieux Emblématiques pour l'image de marque d'Orange

La vision globale des sites

Sur Marseille **806 salariés du périmètre de la DOGSE sont affectés sur 5 sites.**

Suite à de nombreuses fermetures les salariés ont été contraints de désertier le sud et l'EST de la ville pour s'agglutiner à plusieurs km de leur site d'origine, en modifiant leur mode de transport. (Passage du transport en commun au véhicule personnel) avec des temps de

déplacement délirants

La DOGSE n'est pas la seule concernée. Les CSE de FSF et DTSI sont aussi parties prenantes.

86 % des salariés sont affectés sur des sites au Centre et au Nord, à leur grand regret !

La vision projetée 2024 des sites du périmètre de la DOGSE :

A la cible en 2024 le projet prévoit :

- Plusieurs sites cibles d'affectation des salariés, suite à l'optimisation des contraintes RSE
- La création de 2 sites de prises de services pour l'intervention Vitrolles ou Marignane et Saint Marcel. Et Maintien de techniciens à St Mauront.
- Le développement de lieux de télétravail ouverts à tous les salariés
- La création d'une filiale de location de sites de télétravail en privilégiant les startups avec pour objectif de créer des campus

2021 : Vente de Nedelec et prise à bail d'une partie du site en prévision des JO
Cette prise à bail permettra d'asseoir la position d'Orange avec ses Clients et ses partenaires

2022-2023 : Création des prises de services.
Réfection du site de ST Mauront Bat A C et D
Créations des places de télétravail sur les divers sites exposés plus loin

2024 : Installation à Newdelec
Installation à St Mauront
Déménagement Réattu FSF vers Sablier et TLM vers Newdelec

Les fins de baux:

Site	Fin de bail
TLM	07/2024
REATTU UPR	04/2024
REATTU Compta	12/2025

2 DESCRIPTIF DU PROJET : les grandes lignes

1. VITROLLES /Martigues/Marignane/St Antoine

Scénario 1: Revoir la possibilité d'optimisation de Marignane

Scénario 2 : Envisager le déménagement du site de Marignane sur un espace plus adapté
Des sites sont disponibles à proximité

Scénario 3 : Installation des équipes de Martigues et St Antoine

- Après accord des salariés concernés
- Création de bureau de télétravail

La somme de travaux nécessaire à la réfection de Vitrolles serait optimisée et le site de St Antoine libéré.

2. La TLM/ NEDELEC

- Maintien de la location d'un étage à la TLM jusqu'à la fin des JO, et déménagement sur une prise à bail d'une partie de Nedelec.

Cela permettra de bénéficier de sites privilégiés durant les JO.

Le Site de Nedelec permettra l'accueil de personnes arrivant de la gare dans un quartier rénové et modernisé.

Un site d'Image de marque permettant l'installation de filiales ou nouveaux services.

3. SAINT-MAURONT

- Les parties non rénovées du site seront remises en état sans dépenses inutiles
- L'entrée côté PCS sera repensée et les gardiens bénéficieront de loges propres chauffées climatisées aérées.....
- Le phasage des études et des travaux sera défini avec un AMO, raisonnable en prix !
- Les travaux concernant Saint Mauront se dérouleront en concertation avec les salariés et sous le regard bienveillant des IRP.
- Tout comme L'aménagement des espaces de travail, qui ne se restreindra pas à des idées préconçues sur les types d'espaces à proposer.
- Installation des locaux du CSE en proximité des salariés demandeurs de services
- Création d'un magasin externe avec quai et monte-charge à proximité
- Optimisation des parkings étude avec la DIT
- Recherche de solutions de parking proche

4. National: Propreté du site

5. PRADO

- Transfert du CSE vers St Mauront
- Réalisation d'une salle de réunion respectant la jauge du bat
- Elargissement du télétravail sur les 2 étages

6. AUBAGNE

- Réfection du site
- Création de bureau de télétravail
- Salles de réunion optimisation

7. ST MARCEL

- Réfection du site
- Installation des anciennes équipes de St Pierre tech et Chaff
- Création de bureau de télétravail

8. SABLIER

- Aménagement de bureau de télétravail et à terme de l'échéance du bail de Réattu transfert de la moitié du site vers Sablier en accord avec les salariés concernés

9. Orange Campus

- St Mauront à proximité des salariés

10. Le télétravail sur sites distants sera systématiquement étudié, tout comme l'opportunité de la création d'une filiale de commercialisation d'espaces de télétravail dans locaux non vendus, non loués et non utilisés

11. Etudes pour favoriser l'Installation de panneaux solaire sur les sites rénovés, et étude d'opportunité de création d'une filiale pour la gestion et optimisation des toitures

12. Installations de prises pour les véhicules électriques

13. Installations de panneaux syndicaux numériques

14. Mise en place de cafétérias / points chauds après étude et consultation des salariés (Point remonté au CNR)

4. Rappels des loyers actuels :

Les surfaces tertiaires et loyers :

Sites	Surfaces tertiaires	Loyers 2020 hors charges
TLM	4845 M2	1855KE
REATTU UPR	3575 M2	399 KE
REATTU COMPTA	1365 M2	209 KE
ST PIERRE	3321 M2	417 KE
PRADO CT LOC	2153M2	213 KE
MENPENTI CT	2364 M2	210 KE
DOCKS (sortie juillet 2021)	1626 M2	482 KE
CAMPUS Formation	353 M2	92 KE

Ne disposant pas des accès nécessaires nous ne donnons pas quitus à ces chiffres, sachant que ST Pierre en Majorité et les Docks sont d'ores et déjà à St Mauront.

ANNEXE 1 : Compte rendu de la Commission économique du 08/10/2021



CR de la COMECO du
08 10 2021.pdf